



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^{er} mars 2010
(Toulouse 31)

Présence :

- Membres du Conseil d'Administration

Présents : Philippe CLAVIERES, Lionel COURTIN, Damien DUFOUR, Michel DUNAND, Jean-Luc ESTORGES, Alexandre ODORICO, Jean-Philippe ODORICO, Maurice PARIS, Fabien PESSANT, Olivier PIGOUNIDES, Charles PUBIL, Delphine ROBERT, Stéphane SANSONETTO, Michel SARRAILH, Jurgen SCHULER, Annie WEIDKNNET

Représentés : Anne JULIA

Absents / Excusés: Sandrine ARQUE, Frédéric CARBONNEL, Véronique GATTI, Fabienne LAUFFER, Sabine LERAY, Christine RONCATO, Laurent WELSH

- Autres participants :

Présents : Ludovic PAUPE, Marie-Laure POITOU,

Diffusion :

- Tous les personnes précédemment nommées + Correspondants AMAP + Producteurs

Ordre du jour :

- Présentation des membres
- Élection du bureau
- Dates des prochains CA
- Organisation du travail du CA selon les orientations définies à l'AG
- Questions diverses

Début de réunion 19h30.

1/ Présentation des membres du CA élus à l'AG du 7 février 2010.

12 Producteurs			12 Consommateurs	
Frédéric	Carbonnel	(maraîcher)	Sandrine	Arqué
Lionel	Courtin	(maraîcher)	Philippe	Clavières
Véronique	Gatti	(maraîcher)	Damien	Dufour
Fabienne	Lauffer	(éleveur)	Michel	Dunand
Sabine	Leray	(éleveur)	Jean-Luc	Estorges
Alexandre	Odorico	(maraîcher)	Anne	Julia
Jean-Philippe	Odorico	(maraîcher)	Maurice	Paris
Charles	Pubil	(maraîcher)	Fabien	Pessant
Christine	Roncato	(maraîcher)	Olivier	Pigounidès
Stéphane	Sansonetto	(céréalière)	Delphine	Robert
Jurgen	Schuler	(éleveur)	Michel	Sarrailh
Laurent	Welsh	(maraîcher)	Annie	Weidknnet

Un tour de table de présentation est fait.

2/ Election du Bureau.

Il est procédé à la lecture de l'article des statuts relatif au rôle du Bureau.

Candidatures :	Président :	Annie	Weidknet
	Vice-Président :	Alexandre	Odorico
	Trésorier :	Fabienne	Lauffer
	Trésorier-Adjoint :	Sandrine	Arqué
	Secrétaire :	Olivier	Pigounidès
	Secrétaire-Adjoint :	Maurice	Paris (chargé des relations avec les Producteurs)

Vote pour l'élection du bureau selon cette composition :

Vote (17 votants) :	Contre	= 1 voix	
	Abstention	= aucune	
	Pour	= 16 voix	adopté à la majorité

3/ Dates des prochains CA.

- jeudi 10 juin 2010 à 19 heures.
- jeudi 14 octobre 2010 à 19 heures.
- jeudi 13 janvier 2011 à 19 heures.

Il est procédé à un débat sur le rôle du CA afin de préciser comment s'organisera le travail des ateliers et les rapports effectués au CA.

4/ Organisation du travail du CA.

Les 4 ateliers décidés en AG sont mis en place sous la responsabilité des personnes suivantes :

- Essaimage : Annie Weidknet 1^{ère} réunion, le mardi 30 mars à 19 heures.
- Organisation : Michel Dunand 1^{ère} réunion, le mardi 6 avril à 19 heures.
- Communication : Philippe Clavières 1^{ère} réunion, le mardi 27 avril à 19 heures.
- Accompagnement des producteurs : Maurice Paris 1^{ère} réunion non définie.

Ces « pilotes » d'atelier seront chargés de définir et coordonner le travail au sein des ateliers, de planifier les réunions suivantes et de rapporter au CA le résultat du travail effectué.

Concernant la préparation de la prochaine AG, il est prévu de demander à l'expert comptable qu'il fournisse les comptes 2010 au plus tard pour le CA du 13 janvier, permettant ainsi la diffusion préalable et dans les temps aux adhérents.

5/ Question diverses.

5a/ Relations extérieures.

- Grand Toulouse. Au cours de la semaine du développement durable (1^{ère} semaine d'avril), il est prévu une intervention d'Annie Weidknet sur les Amap.
- Le Lycée Agricole d'Auzeville nous a sollicité pour participer à la réception de visiteurs étrangers et présenter le concept des Amap.
- Une intervention est prévue à l'Université de Toulouse Mirail, dans le cadre d'un Master. C'est une intervention qui se répète chaque année.

- L'Ademe nous a invités à participer à un comité de pilotage concernant une étude les circuits alimentaires et leur impact carbone, étude réalisée par Solagro (12 mars 2010).

- Une proposition a été faite de participer aux deux journées de travail de l'association « la Repera » à Barcelone, association de producteurs et de consommateurs, organisant un système de vente directe (avec commandes mensuelles).

Il a été décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

- Il est fait écho à la création d'un mouvement interrégional des Amap (Miramap) dont certains documents ont été diffusés hors réseau aux Amap (pour rappel, il est à préciser que le réseau Midi-Pyrénées n'a pas été contacté directement par les porteurs de ce projet).

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce « réseau de réseaux », il sera diffusé au CA l'ensemble des documents disponibles sur ce sujet, par un des membres du CA qui a participé à titre individuel à la réunion constitutive de ce mouvement en décembre 2009.

En marge de ce sujet, un débat s'engage, relatif à la « représentation » et permet de mettre en avant la différence entre la représentation du « concept » des Amap que tout un chacun peut prendre à son compte et la représentation « des Amap » qui pourrait avoir comme conséquences d'engager l'ensemble des Amap du réseau dans des orientations ou des mouvements qu'elles n'auraient pas choisis.

5b/ Intervention de la DGCCRF.

Une communication sera faite aux Amap, concernant l'intérêt d'utiliser des documents contractuels les plus précis possibles relativement à leur rôle (association non marchande) et au respect des contraintes liées aux conséquences du contrat passé entre les adhérents et les producteurs (nécessité de respecter les règles du commerce).

5c/ Contrat de travail de l'assistante administrative.

Le contrat aidé (CAE) d'Eve BARBAZA, embauchée en CDD depuis le 9 novembre 2009 et pour une durée de 6 mois, peut être renouvelé une fois dans les mêmes conditions avantageuses en termes de cotisations sociales.

Aux termes d'un échange sur la question d'un éventuel CDI à l'issue de ce contrat, il est proposé au CA de renouveler ce contrat dans les mêmes modalités (CDD pour une durée de 6 mois) tout en revalorisant le taux horaire à 10 € bruts (actuellement à 9,25 €, le smic se situant à 8,86 € depuis le 1^{er} janvier 2010).

Cette solution permet d'encourager Eve dans son poste, tout en se donnant l'année pour vérifier la réalité de l'équilibre financier de l'association en vue de lui proposer un CDI. Cette option sera examinée au cours du CA du 13 octobre 2010.

- Vote pour le renouvellement du contrat de travail pour une période de six mois :

Vote (17 votants):	Contre	= aucune	
	Abstention	= aucune	
	Pour	= 17 voix	adopté à l'unanimité

- Vote pour la revalorisation du taux horaire à 10 € bruts :

Vote (17 votants):	Contre	= 1 voix	
	Abstention	= aucune	
	Pour	= 16 voix	adopté à la majorité

5d/ Point sur l'essaiage.

Actuellement, l'action d'essaiage permet d'envisager :

- la mise en place d'une ou plusieurs AMAP pour 7 des 8 maraîchers ayant participé à la réunion du 22 novembre 2009 et deux rencontrés depuis. D'autres AMAP sont à prévoir toutefois d'ici la fin de l'année sans doute à l'automne.

- le remplacement de 4 maraîchers ayant arrêté leur activité pour des raisons diverses.

Il est à noter un nombre important d'éleveurs candidats, avec la difficulté que pose une Amap « viande », regroupant nécessairement davantage d'adhérents pour atteindre une rentabilité.

Par ailleurs, un projet d'Amap fromage vache est en cours.

5e/ Amap la Digue démissionnaire.

Suite à la diffusion d'un courrier de l'Amap de la Digue adressé à l'ensemble des producteurs et adhérents, le CA est amené à se prononcer sur l'opportunité de procéder à une réponse formelle.

Le débat préalablement mené par des échanges mail est prolongé. Il est proposé de mettre aux voix l'intérêt d'une telle réponse.

- Vote pour procéder à la rédaction d'une réponse :

Vote (17 votants):	Contre	= 15 voix	
	Abstention	= aucune	
	Pour	= 2 voix	rejeté à la majorité

Fin des débats à 22h30

Prochain CA le jeudi 10 juin 2010 à 19 heures au local de l'association.

Rappel : Les réunions du CA sont ouvertes à tous les amapiens qui le souhaitent : il suffit d'en informer par mail le bureau (contact@amapreseau-mp.org)
